

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES LIEUX D'ACCUEIL DES FAMILLES DE DÉTENU

<p><u>Nom de la structure d'accueil</u> :</p> <p>ACCUEIL DES FAMILLES</p> <p>Adresse :</p> <p>Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault Fond Sarail B.P 43 97122 BAIE-MAHAULT / GUADELOUPE Téléphone :</p> <p><u>Nom de l'Association</u> :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p>	<p>Établissement pénitentiaire :</p> <p>BAIE-MAHAULT</p> <p>Adresse :</p> <p>Centre Pénitentiaire Fond Sarail B.P 43 97122 BAIE-MAHAULT / GUADELOUPE Téléphone : 05.90.25.11.13</p> <p>Région pénitentiaire :</p> <p>GUADELOUPE</p>
---	---

1 - PARLOIRS DE L'ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

JOURS ET HEURES DE VISITES

Maison d'Arrêt des hommes : Mardi - Mercredi et Vendredi de 7h30 à 11h30
 Centre de Détention : Jeudi de 7h30 à 11h30 et Samedi de 7h30 à 10h30
 Maison d'Arrêt des femmes : Mardi - Mercredi de 15h30 à 16h00 et Samedi de 10h30 à 11h00
 Quartier des mineurs : Mardi - Mercredi de 14h30 à 15h00 et Samedi de 10h30 à 11h00
 Centre de semi-liberté : Jeudi de 14h00 à 14h30 et Samedi de 9h00 à 10h30
 Les parloirs internes sont les 1^{er} et 3^{ème} Jeudi du mois.
 Les parloirs prolongés sont le Mercredi pour la Maison d'Arrêt et le Jeudi pour le Centre de Détention.

MODALITES - JOURS ET HEURES DE RÉSERVATIONS

Par téléphone au : 0590.25.11.55 - heures de bureau et inscriptions sur place
pour la Maison d'Arrêt le Vendredi pour Mardi - Lundi pour Mercredi et Mercredi pour Vendredi
pour le Centre de Détention le Mardi pour Jeudi et Jeudi pour Samedi
 Par borne électronique : du Mardi au Vendredi de 7h30 à 17h00 - Samedi de 7h30 à 12h00

2 - LIEU D'ACCUEIL DES FAMILLES

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	idem que	les	jours	de	parloirs	

FONCTIONNEMENT / SERVICES

Salle d'accueil	Cuisine	WC	Salle d'eau	Coin nurseries	Salle de jeux enfants	Salle de repos enfants	Cour ou jardin	Bureau pour entretiens individuels	Hébergement Nombre de lits
oui		oui							

FONCTIONNEMENT / AUTRES SERVICES

Garde des enfants	Accompagnement des enfants au parloir si impossibilité familiale	Garde des animaux	Garde des effets personnels	Service colis pour les détenus (linge, autres)	Autres services

MOYENS DE COMMUNICATION

<p style="text-align: center;">GARE SNCF</p> <p>Gare SNCF la plus proche :</p> <p>Distance gare SNCF / établissement :</p>	<p style="text-align: center;">BUS EXTRA-URBAIN</p> <p>Arrêt de bus le plus proche de l'établissement pénitentiaire :</p> <p>Distance arrêt de bus / établissement pénitentiaire : La Jaille 2 km</p> <p>Tél. renseignements bus :</p>								
Liaisons possibles gare / établissement pénitentiaire	Liaisons possibles arrêt de bus / établissement pénitentiaire								
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">A pied</td> <td style="width: 25%;">Taxi</td> <td style="width: 25%;">Bus</td> <td style="width: 25%;">N° Ligne :</td> </tr> </table>	A pied	Taxi	Bus	N° Ligne :	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">A pied *</td> <td style="width: 25%;">Taxi *</td> <td style="width: 25%;">Bus</td> <td style="width: 25%;">N° Ligne :</td> </tr> </table>	A pied *	Taxi *	Bus	N° Ligne :
A pied	Taxi	Bus	N° Ligne :						
A pied *	Taxi *	Bus	N° Ligne :						
Navette associative :	Contact :								

3 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Local situé sur le parking, devant l'établissement.
 Décalage horaire : Été moins 6 heures
 Hiver moins 5 heures.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES LIEUX D'ACCUEIL DES FAMILLES DE DÉTENU(S)

<p>Nom de la structure d'accueil : PRENDS UN ASSEOIR</p> <p>Adresse : 62 Rue Juliette Dodu 97400 SAINT-DENIS / ILE DE LA REUNION</p> <p>Téléphone :</p> <p>Nom de l'Association :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone :</p>	<p>Établissement pénitentiaire : SAINT-DENIS</p> <p>Adresse : Maison d'Arrêt 43 bis Rue Juliette Dodu 97488 SAINT-DENIS Cedex / La Réunion</p> <p>Téléphone : 02.62.90.29.89</p> <p>Région pénitentiaire : LA REUNION</p>
---	--

1 - PARLOIRS DE L'ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

JOURS ET HEURES DE VISITES

Femmes : Lundi - Mercredi et Samedi de 12h30 à 13h15

Hommes : Lundi - Mercredi et Samedi de 13h30 à 16h30

MODALITES - JOURS ET HEURES DE RÉSERVATIONS

Par téléphone au : 0262.90.29.89 du Lundi au Vendredi de 9h00 à 11h00.

Par borne électronique : oui

2 - LIEU D'ACCUEIL DES FAMILLES

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
11h00 à la fin des parloirs		11h00 à la fin des parloirs			11h00 à la fin des parloirs	

FONCTIONNEMENT / SERVICES

Salle d'accueil	Cuisine	WC	Salle d'eau	Coin nurseries	Salle de jeux enfants	Salle de repos enfants	Cour ou jardin	Bureau pour entretiens individuels	Hébergement Nombre de lits
oui	non	oui	oui	oui	coin jeux	non	non	oui	non

FONCTIONNEMENT / AUTRES SERVICES

Garde des enfants	Accompagnement des enfants au parloir si impossibilité familiale	Garde des animaux	Garde des effets personnels	Service colis pour les détenus (linge, autres)	Autres services
non	non	non	non	non	non

MOYENS DE COMMUNICATION

<p style="text-align: center;">GARE SNCF</p> <p>Gare SNCF la plus proche : Distance gare SNCF / établissement :</p>	<p style="text-align: center;">BUS EXTRA-URBAIN</p> <p>Arrêt de bus le plus proche de l'établissement pénitentiaire : Distance arrêt de bus / établissement pénitentiaire : 100 m Tél. renseignements bus :</p>								
Liaisons possibles gare / établissement pénitentiaire	Liaisons possibles arrêt de bus / établissement pénitentiaire								
<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 25%;">A pied</td> <td style="width: 25%;">Taxi</td> <td style="width: 25%;">Bus</td> <td style="width: 25%;">N° Ligne :</td> </tr> </table>	A pied	Taxi	Bus	N° Ligne :	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 25%;">A pied *</td> <td style="width: 25%;">Taxi</td> <td style="width: 25%;">Bus *</td> <td style="width: 25%;">N° Ligne :</td> </tr> </table>	A pied *	Taxi	Bus *	N° Ligne :
A pied	Taxi	Bus	N° Ligne :						
A pied *	Taxi	Bus *	N° Ligne :						

Navette associative : _____ Contact : _____

3 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Décalage horaire : Été : plus 3 heures par rapport à la métropole (octobre à avril)

Hiver : plus 2 heures par rapport à la métropole (avril à octobre)